



Archéologie en région Centre-Val de Loire

Nouveau regard sur la nécropole antique
de Saint-Patrice
(Coteaux-sur-Loire, Indre-et-Loire)

Redécouverte d'un site gallo-romain exceptionnel

Le site découvert par Gérard Chasle à l'occasion de la construction d'un bassin près de sa maison a donné lieu, entre 1969 et 1971, à une fouille réalisée par des bénévoles dirigés par Charles Lelong, alors assistant à la Faculté des Lettres de Tours. Elle a permis de mettre au jour un enclos maçonné quadrangulaire, des sépultures à inhumation et à crémation, ainsi qu'un abondant mobilier daté des I^e s. et II^e s. ap. J.-C. (ill. 1 et 2). Les résultats de la fouille étaient jusqu'à présent connus par un rapport, une notice parue dans la revue *Gallia* (1972) et un article publié dans les Mémoires de la Société archéologique de Touraine (1999). La cession par la famille Chasle de la collection au ministère de la Culture a fourni l'opportunité d'une nouvelle étude approfondie et une remise en perspective au regard des avancées scientifiques. Le site étant désormais enfoui et inaccessible, ce travail a consisté à regrouper et exploiter la documentation disponible, archives papier et mobilier. La collection se compose de plus de 500 objets dont près de 300 vases en céramique et 200 en verre. Une large partie de ce mobilier consiste en des dépôts sacrifiés sur les bûchers. L'essentiel des archives papier est conservé par la Société archéologique de Touraine (SAT). Deux films 8 mm, tournés par Gérard Chasle et déposés sur le site d'archives en ligne « Mémoire, les images d'archives en région Centre », rendent compte du déroulement de la fouille.



1 /// Vue du mur ouest de l'enclos et des carrés fouillés.

© archives Christophe Chasle

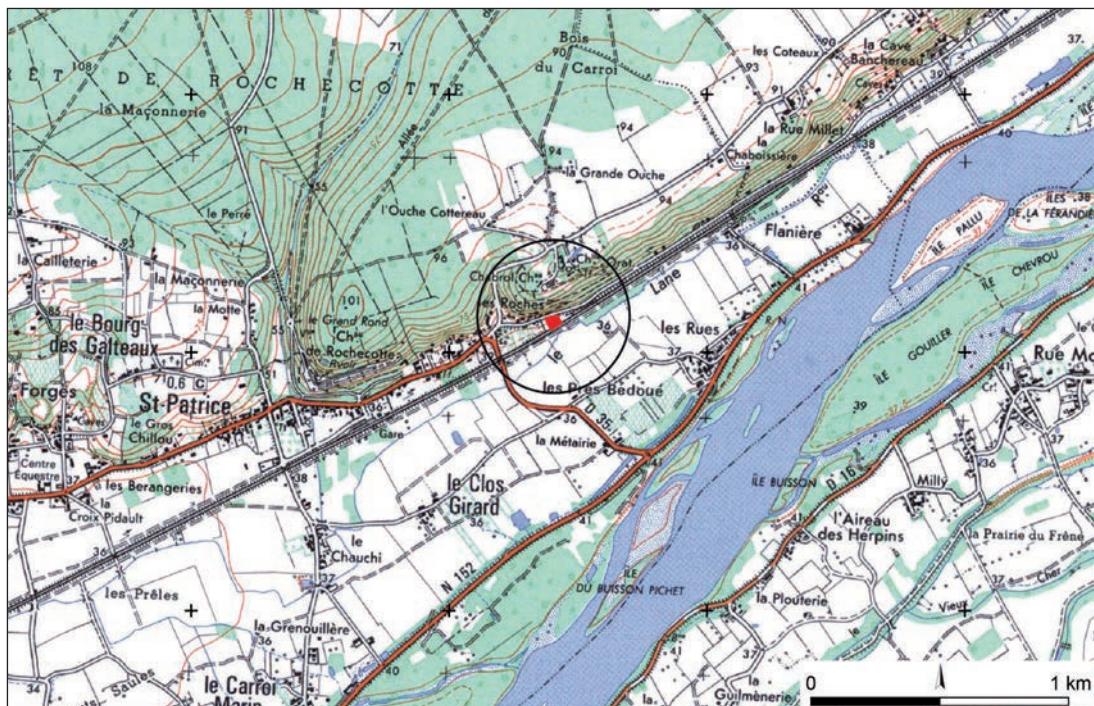


2 /// Céramiques, verres et objets issus de la fouille. © Fabrice Couvin (Inrap)

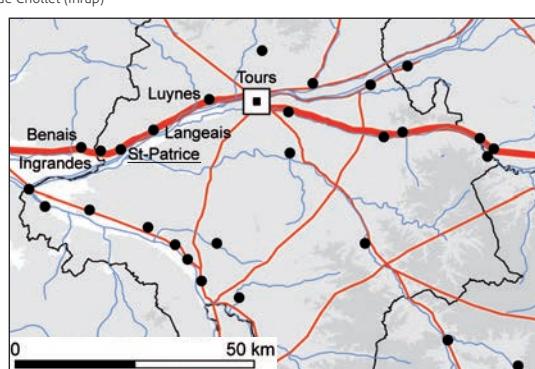
La nécropole et son environnement

Le site se trouve en territoire Turon, à moins de 5 km de la frontière avec la cité des Andécaves. La nécropole se situe à 1 km au nord-est du centre-bourg de Saint-Patrice (Coteaux-sur-Loire). Elle est implantée au pied du coteau dont le versant abrupt est entaillé par un court vallon qui facilite son franchissement. Elle devait être visible depuis la voie *Caesarodunum/Tours- Juliomagus*/

Angers passant par les agglomérations antiques de Luynes, Langeais, Benais et Ingrandes-de-Touraine. Avec les soubassemens du château de Châtigny à Fondettes, l'aqueduc et les maçonneries du prieuré de Saint-Venant à Luynes et la pile funéraire de Cinq-Mars-la-Pile, elle s'inscrit parmi les sites monumentaux antiques qui ponctuent la rive nord de la Loire en aval de Tours.

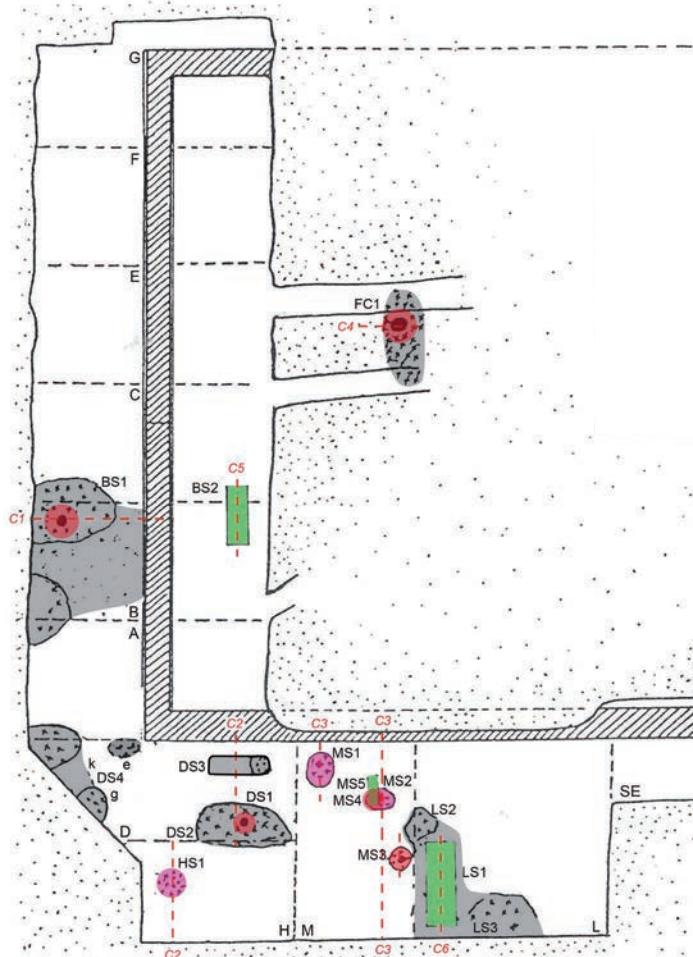


3b /// Saint-Patrice et la cité des Turons au Haut-Empire (extrait de la carte SRA/PCR Agglomérations antiques en région Centre, 2012).
© Jocelyne Vilpoux, Christian Cribellier, Emilie Roux (DRAC-SRA)



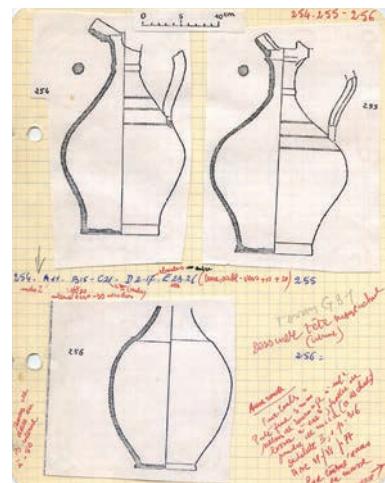
Méthode de fouille et enregistrement

En raison de la présence d'épais remblais au-dessus des vestiges, la fouille s'est limité au 330 m² accessibles. Elle a consisté à suivre les murs et descendre le long des maçonneries ouest et sud. L'enregistrement n'était pas basé sur la stratigraphie, mais par carrés et passes. Seules nous sont parvenues quelques annotations sur des fiches d'isolat (ill. 4). L'analyse de Ch. Lelong repose sur un minutieux travail de remontage, suivi de l'étude de la dispersion des vases fragmentés. Leur éparpillement le conduit à émettre de sérieux doutes concernant l'état de la conservation du site. Les différentes étapes qui



4 /// Plan de la fouille (d'après Ch. Lelong)

ponctuent le rite de la crémation n'étaient pas connues : 1 : crémation du défunt sur un bûcher, 2 : prélèvement d'une partie des ossements et dépôt dans une urne dans la tombe, 3 : rejet des résidus du bûcher dans une fosse et/ou dispersion au sol. Ce sont les inhumations et les dépôts de crémation en urne, identifiés par leurs creusements, qui ont plus particulièrement attiré l'attention des fouilleurs (ill. 5). Ils ont été individualisés sous la forme d'un numéro de carré associé à un numéro de sépulture (ex. : BS1 pour la sépulture n° 1 du carré B).



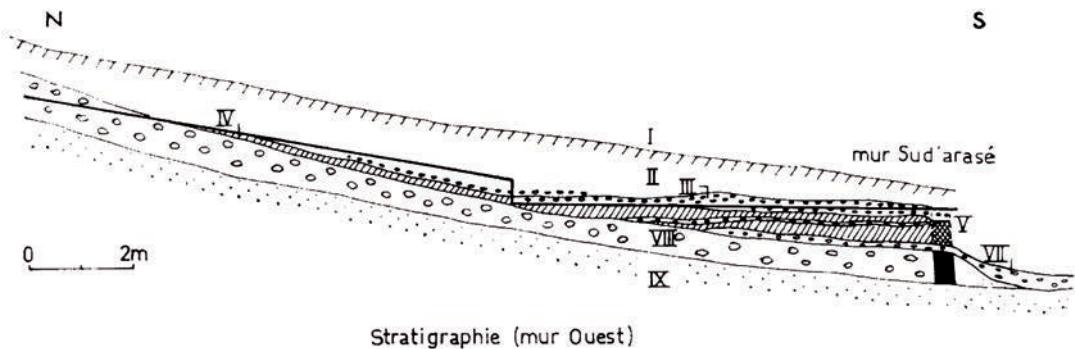
5 /// Exemple de fiche d'isolats.
© collection Ch. Lelong (SAT)



La stratigraphie

Faute d'observation directe, il reste difficile de restituer la stratigraphie du site, probablement complexe compte tenu de sa position à la jonction entre le bas du versant et la plaine alluviale. Une coupe nord/sud montre une érosion assez marquée au nord et une accumulation de remblais au sud (ill. 6). Sur les autres relevés, cette stratigraphie est simplifiée (ill. 7). On trouve à la base de la séquence des sables alluviaux stériles (couche V), sur lesquels reposent des remblais argileux livrant du

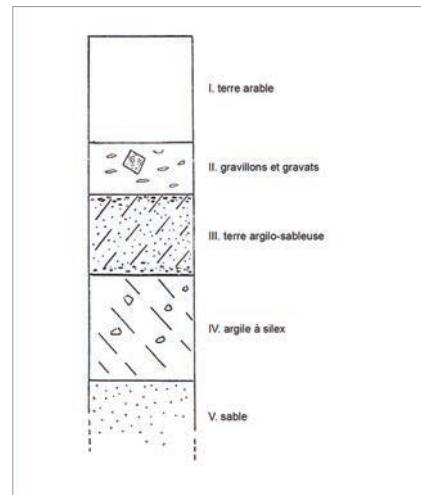
mobilier fragmenté, céramique et verre, daté du I^{er} s. ap. J.-C. (couches III et IV). Ces couches sont recoupées par les fondations des murs et les fosses des sépultures. Le sol identifié comme antique par Ch. Lelong se situe au sommet de la couche III, scellé par un niveau de démolition contenant moellons et chaperons de mur (II). L'ensemble est recouvert par de la terre végétale (I). Il semble que cette séquence se retrouve à l'identique l'intérieur comme à l'extérieur de l'enclos.



- I Sol actuel . Terre arable
- II Remblais récents
- III,V,VI Gravillons récents
- IV,VII Terre argilo sableuse

- VIII Terre jaune et cailloux
- IX Sable
- Arrête supérieure du soubasement

6 /// Séquence stratigraphique relevée à l'intérieur de l'enclos
(Ch. Lelong, extrait de Gallia 1972).



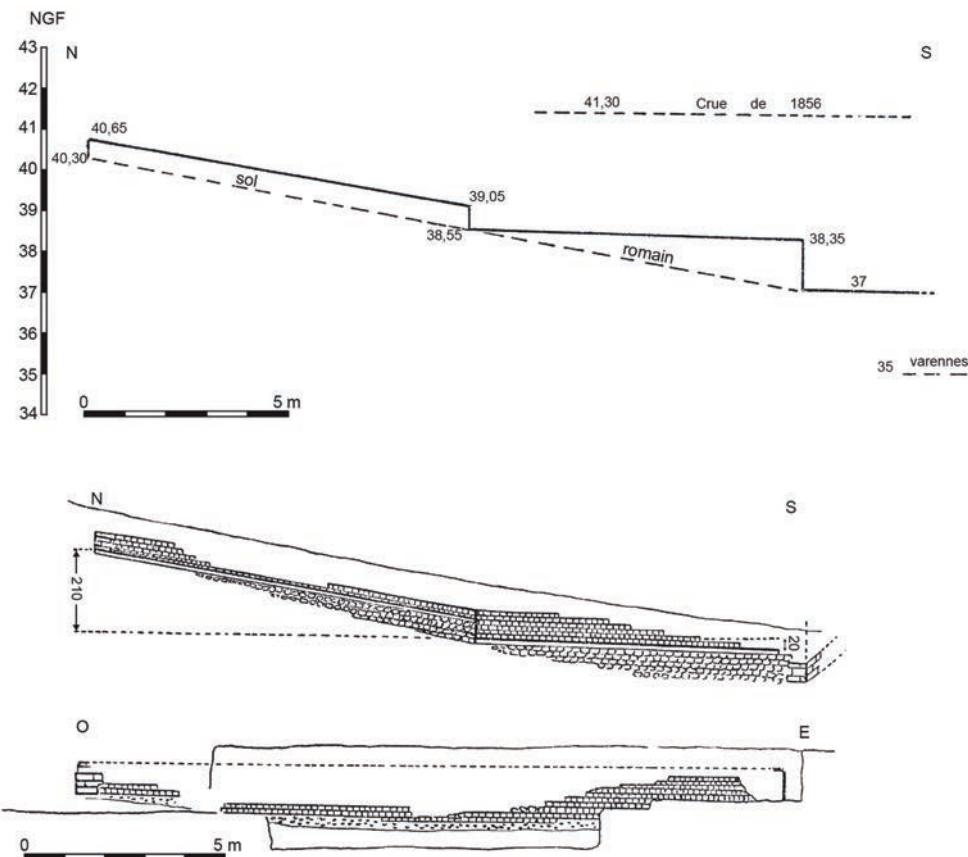
7 /// Séquence stratigraphique simplifiée. (C. Lelong)

Architecture monumentale

Une plateforme aménagée

Le caractère ostentatoire de l'enclos et sa position en bas de pente ont nécessité quelques adaptations. Sa construction a été précédée par la mise en place d'une solide plateforme, épaisse jusqu'à 1 m, constituée de remblais régulés et de dépôts de bas de versant (couche III et IV). Les terrains n'en conservent pas moins un important pendage, les constructeurs ont d'abord épousé le profil de la pente avec des assises de maçonneries inclinées, avant de récupérer l'horizontale après une rupture à mi-pente (ill. 8). Selon Ch. Lelong, le sol antique conservé à l'intérieur de l'enclos suit un

même dénivelé qu'il évalue à 2,30 m. Le choix du site et le maintien d'une pente ne semblent pas fortuits. Cette implantation permet de rendre visible l'intérieur de l'enclos depuis la voie Tours-Angers empruntant la plaine alluviale. L'enclos de Saint-Patrice partage avec la pile voisine de Cinq-Mars et d'autres monuments funéraires antiques, une localisation sur le versant ou au sommet d'une éminence, à proximité d'un axe routier ou fluvial important. Ils témoignent de la volonté des élites d'affirmer leur réussite sociale et de perpétuer leur mémoire.

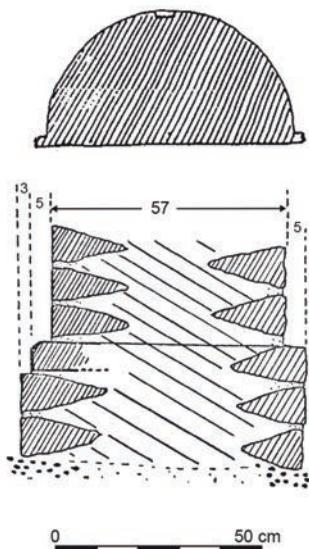


8 /// Profils du sol et des maçonneries antiques. © collection Ch. Lelong (SAT)

Un enclos funéraire

La nécropole se présente sous la forme d'un enclos carré de 17,6 m de côté, soit environ 60 pieds antiques (ill. 4). La maçonnerie large de 0,65 m était par endroits encore en élévation de 0,7 m (ill. 9). Liée par un mortier de chaux blanc, elle est parementée de petits moellons réguliers en calcaire tendre local. Sur la face externe, ils présentent une taille losangée destinée à favoriser l'accroche d'un enduit (ill.10). L'appareil repose sur une assise débordante de petits blocs chanfreinés qui marque la liaison avec les fondations constituées

d'un simple blocage (ill. 11). Les angles sont chaînés à l'aide des mêmes blocs laissés lisses. Le sommet de la maçonnerie était protégé par des chaperons taillés dans un calcaire dur extrait du coteau (ill. 12). Cinq exemplaires retrouvés dans la fouille sont munis de trous de louve pour leur levage. Ce type d'enclos funéraire atteint généralement une hauteur d'homme. L'architecture mise en oeuvre témoigne d'une réalisation soignée et coûteuse, signe d'un haut statut social des commanditaires.



9 /// Coupe schématique de la maçonnerie (d'après Ch. Lelong)



10 /// Moellons en calcaire tendre à taille losangée.

© Nicolas Holzem (Inrap)



11 /// Angle nord-ouest de l'enclos © collection Ch. Lelong (SAT)



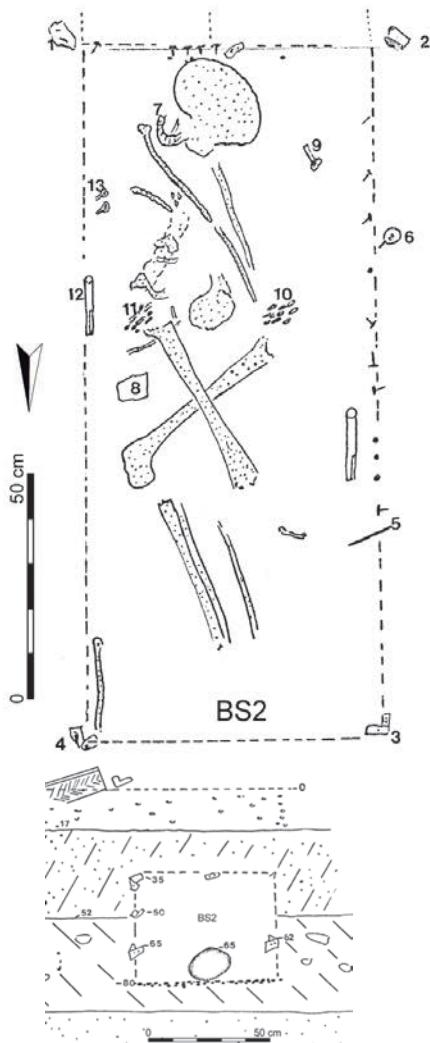
12 /// Chaperons de mur déposés devant la mairie.

© Fabrice Couvin (Inrap)

Les structures funéraires

Les inhumations

La fouille a permis d'identifier trois inhumations, cinq crémations en vase ossuaire, trois fosses à résidus de crémation mêlant cendres et ossements, ainsi que des aires de remblais cendreux (ill. 4). Deux sépultures occupent les limites de l'enclos. Une a été fouillée à l'extérieur, à l'ouest. Les autres se trouvent près du mur sud. Cette concentration peut être due à un moindre arasement des vestiges ou à la présence d'un accès à l'enclos.



13a et 13b/// Plan et coupe de l'inhumation BS2.

© collection Ch. Lelong (SAT)

La crémation, attestée dans nos régions dès le néolithique récent, connaît un regain d'intérêt à la fin de la période gauloise et aux premiers siècles de la période romaine. Ce rite majoritairement réservé aux adultes coexiste avec l'inhumation sans qu'il soit possible de déterminer si cela tient aux croyances, à l'héritage culturel ou au statut social du défunt. Cette pratique disparaît progressivement aux III^e-IV^e s. au profit de l'inhumation, parallèlement à la diffusion du christianisme.

Les inhumations sont orientées sud/nord dans l'axe de l'enclos, la tête au sud. Les défunt, deux femmes adultes (BS2 et LS1) et un immature (MS5), reposent sur le dos, membres en extension. Les fosses de BS2 et LS1 sont quadrangulaires de 1,6 et 1,7 m de long pour 0,65 m et 0,7 m de large et profondes de 0,6 et 0,65 m. Le fond de BS2 était tapissé de cailloutis (ill. 13a, b). En périphérie des corps, des clous et des éléments métalliques suggèrent l'existence de coffres en bois. Près de la tête de la défunte LS1 était déposée une cruche dont l'anse était ôtée et la base perforée afin de la rendre inutilisable (ill. 14). Des fragments d'une jatte, une céramique culinaire, étaient dispersés au niveau des genoux. Les deux vases sont datés du II^e s. ap. J.-C. MS5 reposait dans une tombe plus petite de 0,65 m de longueur pour 0,25 m de large. L'étude des restes dentaires indique un âge de 2,5 à 4 ans. Un lit de petits cailloux recouvrait le squelette. Autour du corps, des clous suggèrent l'existence d'une structure en bois, mais les connexions étroites des vertèbres et du crâne traduisent plutôt une inhumation en pleine terre, l'existence d'un habit ou d'une enveloppe souple.



14 /// Inhumation LS1. © collection Ch. Lelong (SAT)

Un dépôt de crémation en urne en verre

L'urne en verre de BS1 reposait sur sa base avec une coupelle en sigillée brûlée en guise de couvercle (ill. 15). Les os humains déposés à l'intérieur (327 g) se rapportent à un individu gracile âgé entre 13 et 18 ans. Le comblement cendreux de la fosse, profonde de 0,8 m, a livré une monnaie de Néron et des céramiques assez nombreuses et complètes datées du II^e s., comme une oenochoé et un bassin engobés au mica, une jatte en pâte brune, un pot caréné et un pot à cuire en

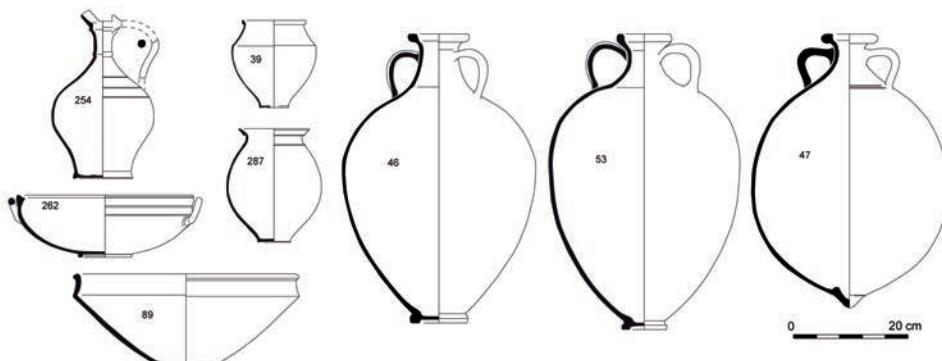
commune sombre, ainsi que six amphores régionales ayant probablement contenu du vin (ill. 16). Un fond de bouteille en verre était également présent. Le pot n° 39 conserve sur son col le graffito CRACVRONO (ill. 17), probablement le nom d'origine gauloise de son propriétaire. Seuls ce pot et l'une des amphores sont brûlés, les autres céramiques ont probablement été brisées lors de la cérémonie de clôture de la tombe.



15 /// L'urne en verre et le couvercle en sigillée de BS1,
à l'intérieur les os brûlés du défunt. © collection Ch. Lelong (SAT)



17 /// Pot avec graffito CRACVRONO. © Nicolas Holzem (Inrap)



16 /// Céramiques associées au dépôt de crémation BS1. © Fabrice Couvin (Inrap)

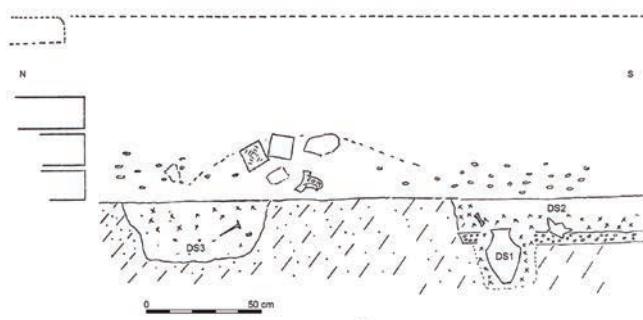
Des bûchers en fosse ?

Un pot en céramique commune sombre (DS1) daté II^e-début III^e s. (ill. 18), qui contenait 350 g d'os brûlés appartenant à un adulte, reposait dans un creusement relativement étroit recoupant une grande fosse (DS2) (ill. 19). Des clous suggèrent qu'il était déposé dans un réceptacle en bois. Près de l'urne, ont été collectés les restes d'un vase à parfum ou à onguent en verre. Ce type de récipient de petit module se retrouve fréquemment en contexte funéraire. Leur contenu était utilisé pour masquer les odeurs de décomposition et de crémation des corps (ill. 20). Deux fosses (DS2, DS3) ont peu retenu l'attention des fouilleurs. Le fond de la plus grande (2 m de longueur) était recouvert d'un lit de graviers. Le comblement, une couche cendreuse, a livré des clous et une base de cruche en céramique brûlée. Ces caractéristiques permettent de la rapprocher des bûchers individuels en fosse identifiés ailleurs en Gaule. La découverte de ce type de structure reste néanmoins exceptionnelle dans notre région (ill. 21).

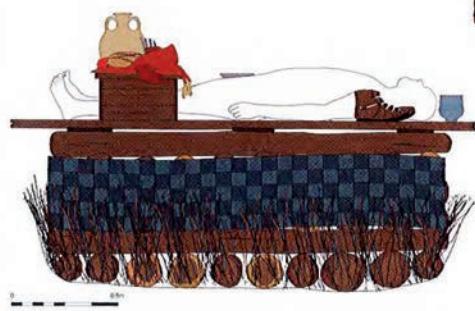


18 /// Urne en céramique à pâte sombre de la sépulture DS1.
20 /// Vase à parfum en verre.

© Nicolas Holzem (Inrap)



19 /// Coupe des structures DS1, DS2 et DS3. © collection Ch. Lelong (SAT)

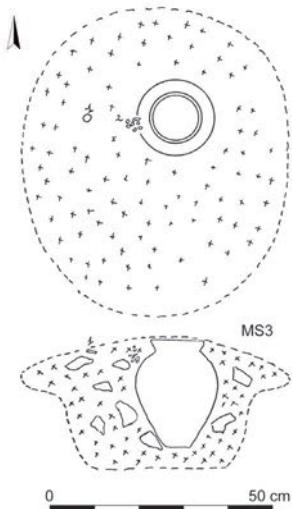


21 /// Restitution d'un bûcher en fosse. (Infographie S. Fiévet © Archéopole), extrait de V. Merkenbreack 2017.

Un petit tertre funéraire

Au niveau du sol antique, un « dôme » (MS3) haut de quelques décimètres et de 0,7 m de diamètre (ill. 22) signalait la présence d'une urne, un pot à cuire en pâte claire du II^e-III^e s. (ill. 23), contenant 295 g d'ossements d'un adulte. Cette configuration est à rapprocher de petits tertres édifiés avec les résidus de bûchers fouillés dans les nécropoles de Pompéi (Campanie). En raison du fort pendage, il est probable que l'accumulation de sédiments a permis sa préservation. Le comblement de la fosse, riche en charbon de bois et en ossements

calcinés, livre une monnaie de l'empereur Hadrien (117-138) et les restes brûlés de céramiques sacrifiées sur le bûcher. La présence de monnaies dans les sépultures n'est pas rare. Dans la mythologie gréco-romaine, ce dépôt appelé « obole à Charon » était destiné à payer le passage du défunt dans le monde des morts. Une monnaie d'Antonin (138-161) retrouvée sur le site présente des traces de coups de burin qui signent sa démonétisation (ill. 24).



22 /// Plan et coupe de la sépulture MS3.



23 /// Urne en céramique à pâte claire de la sépulture DS1.
© Nicolas Holzem (Inrap)



24 /// Monnaie de l'empereur Antonin portant des traces de coups de burin. © Murielle Troubadet (Inrap)

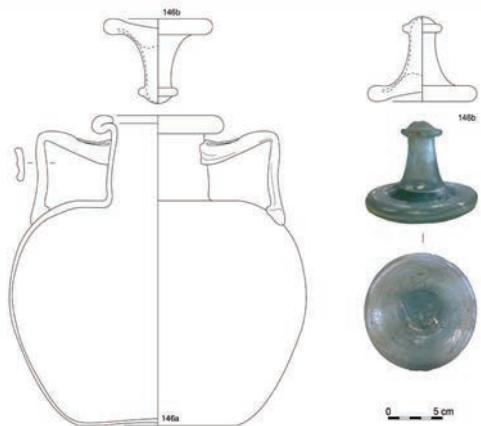
Une tombe au statut particulier

L'urne FC1 a été prélevée, sans relevé stratigraphique, dans une tranchée réalisée près du centre de l'enclos (ill. 25). L'objectif était de vérifier l'existence d'un éventuel monument funéraire. La tombe est apparue dans un amas de terre cendreuse riche en charbons de bois. L'urne brisée, mais encore coiffée de son bouchon, est identique à celle de la sépulture BS1 (ill. 26). Si le fouilleur note la présence d'ossements, les seuls qui nous sont parvenus se rapportent à la faune. Les restes brûlés de deux jeunes porcs permettent d'identifier des pièces carnées (tête, épaule et jambon) en rapport avec le rite du sacrifice de la truie (*porca praesentanea*). Cette offrande, dont témoignent les textes antiques, visait à fixer le défunt dans sa sépulture et à purifier sa famille touchée par la mort.



25 /// L'urne en verre FC1 lors de sa découverte.

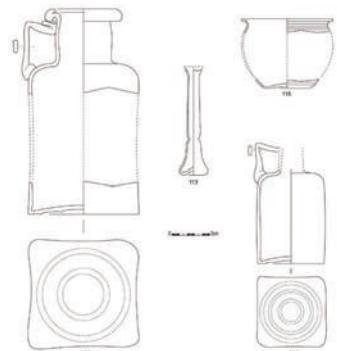
Le mobilier brûlé qui accompagne l'urne compte 58 céramiques, avec des formes de service, des vases culinaires et des amphores à vin (ill. 27). Avec 41 vases, la verrerie comprend des coupes, des flacons et cruches, des bouteilles, des pots et des vases à parfum (ill. 28). Certains vases ont contenu des boissons et des aliments sacrifiés sur le bûcher afin de se concilier les dieux Manes (les esprits des morts), alors que d'autres sont les vestiges du repas partagé par les convives. Le nombre de vases et leur diversité permet de juger du haut statut social du défunt. Ce dépôt est daté milieu ou seconde moitié du II^e s.



26 /// L'urne FC1 et son couvercle en verre. © Stéphanie Raux (Inrap)



27 /// Sélection de céramiques associées à l'urne FC1 : plats et couvercles, amphore de Lyon. © Nicolas Holzem (Inrap)



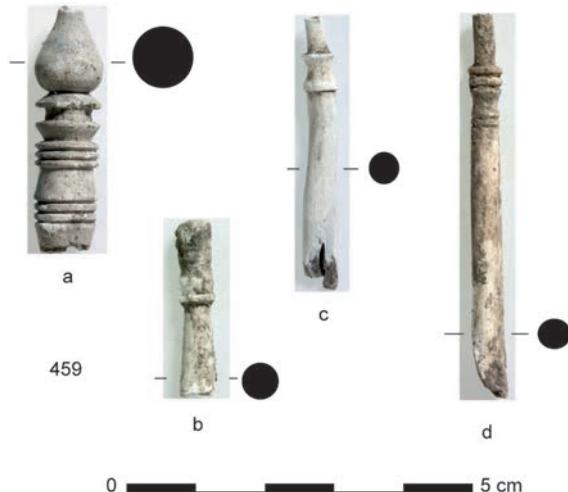
28 /// Sélection de vases en verre associés à l'urne FC1. © Stéphanie Raux, Nicolas Holzem (Inrap)

avec un mobilier très singulier

Parmi le petit mobilier figurent quatre fragments d'au moins deux fuseaux en os et des éléments métalliques qui permettent de restituer un coffret en bois clouté (ill. 29). Toutefois, ce sont sept feuilles d'or jaune qui attirent plus particulièrement l'attention (ill. 30). Ce lot renvoie à celui mis au jour dans la sépulture féminine privilégiée du II^e s. de Montagrier (Dordogne) où ont été identifiés des cache-ongle, cache-bouche, cache-yeux et une aigrette frontale, probablement déposés sur le visage, les mains et les pieds de la défunte. Les autres comparaisons sont beaucoup plus lointaines et proviennent de nécropoles du Proche-Orient, notamment Doura-Europos et Émèse (Syrie), Zeugma (Turquie) ou Douch en Égypte. Dans ce

contexte, la présence d'une amphore « carotte » (ill. 31), un type rare originaire du Levant ou d'Égypte, ne semble pas anodine. Son contenu exotique était probablement un produit de luxe.

Coffret, fuseaux et parure funéraire permettent d'identifier une tombe féminine. L'abondance et la diversité du mobilier témoigne d'un statut social élevé. Les restes de faune attestent de la pratique d'un rite funéraire romain. La présence d'une parure de feuilles d'or suggère l'adoption du culte d'Isis dont la diffusion auprès des classes sociales aisées concerne l'ensemble de l'Empire à partir de la seconde moitié du II^e s.

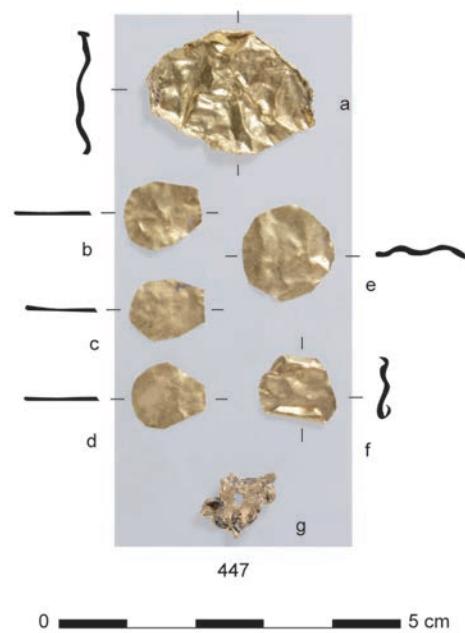


29 /// Fuseaux en os associés à l'urne FC1.

© Nicolas Holzem, Stéphanie Raux (Inrap)



31 /// Amphore « carotte ». © Nicolas Holzem (Inrap)



30 /// Parure de feuilles d'or associée à l'urne FC1.

© Nicolas Holzem, Stéphanie Raux (Inrap)

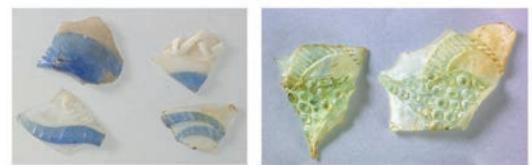
Les verreries

À la période romaine, le verre brut produit en syro-palestine est transformé en objet dans des ateliers gaulois. Son transport et la technicité de sa mise en œuvre en font un produit réservé à une frange aisée de la population. Transparence, coloration ou décoloration, obtenues grâce à l'ajout d'oxydes métalliques (antimoine, manganèse, fer, cuivre, cobalt ou souffre) sont des techniques parfaitement maîtrisées par les artisans verriers. Sur la fouille, on compte 2 484 fragments qui correspondent à un minimum de

191 vases. Hormis quelques dépôts, comme les urnes-ossuaires, l'essentiel est fragmenté, brûlé ou fondu, ce qui limite les possibilités de remontage. Des éléments de forme restent toutefois identifiables (ill. 32 et 33). Le répertoire comprend assez classiquement des bouteilles, des cruches, des pots et des coupes. Parmi ces dernières figurent quelques *trullae* et *skyphos*, des types plus particulièrement dédiés au service du vin dans un cadre rituel (ill. 34). Des vases à parfum et onguent complètent le registre.



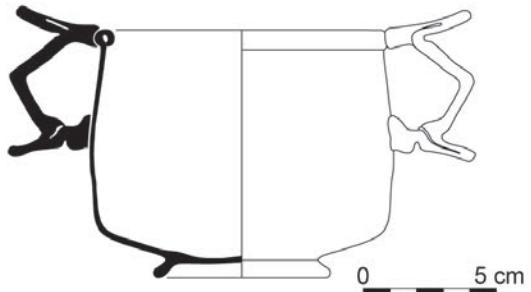
32 /// Exemples de fragments de coupes. © Nicolas Holzem (Inrap)



33 /// Fragments de verres colorés et décorés. © Stéphanie Raux (Inrap)



34 /// *Skyphos* en verre bleu cobalt. © Fabrice Couvin (Inrap)



Une nécropole familiale élitaire ?

Les céramiques sigillées déposées sur les bûchers sont principalement des assiettes produites dans les ateliers de potiers de Lezoux (Puy-de-Dôme) dans la seconde moitié du II^e s. (ill. 35). Elles portent les timbres de plusieurs potiers (ATILIANVS, CLEMENS, GENIALIS, MALLEUDVS, MATRIANVS, MATERNVS, MERCATOR, MOXI, PLAVTINVS, SANCTIANVS, SECVNDS et SEVERIANVS) (ill. 36). Des céramiques dorées au mica, des récipients en métal, sont liées au service rituel du vin. Le reste du répertoire régional, se retrouve à l'identique dans le dépotoir urbain de la fouille du parking Anatole-France à Tours. Les études de mobilier et la relecture de la stratigraphie suggèrent l'existence d'une sépulture fondatrice du début de notre ère, dont le caractère élitaire pourrait être déjà affirmé. On compte en effet trois gobelets en céramique similaires à ceux



35 /// Assiettes en sigillée brûlées. © Nicolas Holzem (Inrap)



36 /// Timbres de potier.
© Fabrice Couvin (Inrap)

trouvés dans les tombes aristocratiques du groupe de Fléré-la-Rivière (Indre) et les nécropoles d'Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire) (ill. 37 et 38). La présence d'une fibule du type Alésia, au caractère militaire très marqué, va également dans ce sens. La perdurance d'un espace funéraire au cours du I^e s. et au début du II^e s. est attestée par des tessons de verreries et de céramiques fragmentées et brûlées. La construction de l'enclos maçonné autour du milieu du II^e s. intervient après arasement et régâlage des vestiges antérieurs dont les remblais sont utilisés pour édifier une plateforme. L'existence d'un monument de type pile ou mausolée ne peut être démontrée, mais l'inclinaison de l'enclos témoigne de la volonté de rendre visible l'intérieur depuis la plaine de la Loire et la voie antique Tours-Angers.

La fouille partielle a livré les tombes d'un enfant, d'un adolescent et de six à neuf adultes, dont trois femmes. On relève la pratique conjointe de l'inhumation et de la crémation avec une part plus importante pour la seconde. La chronologie des sépultures couvre la seconde moitié du II^e s., soit deux à trois générations. Cet espace funéraire semble avoir été réservé à un groupe social ou familial privilégié, en relation avec un domaine rural probablement situé non loin sur le plateau. Par son architecture, il s'inscrit dans la série des sites monumentaux antiques qui ponctuent le coteau nord de la Loire à l'ouest de Tours/*Caesarodunum*. L'étude met en lumière la pratique de rituels funéraires appartenant au monde gréco-romain, mais aussi de façon plus exceptionnelle l'adoption d'un culte oriental probablement dédié à la déesse Isis.



37 /// Gobelets en céramique du début de notre ère.
© Nicolas Holzem (Inrap)

L'État et le patrimoine archéologique



DIRECTION
RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES

Le ministère de la Culture, en application du livre V du Code du Patrimoine, a pour mission d'inventorier, étudier, protéger et conserver le patrimoine archéologique. Il programme, contrôle et évalue la recherche scientifique tant dans le domaine de l'archéologie préventive que

dans celui de la recherche programmée. Il s'assure également de la diffusion des résultats auprès de la communauté scientifique et du grand public.

La mise en œuvre de ces missions est confiée aux Directions régionales des affaires culturelles (Services régionaux de l'archéologie).

L'INRAP



L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), sous tutelle des ministères de la Culture et de la Recherche, assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire. Ses missions s'étendent à l'étude scientifique des données relevées sur le terrain et à la diffusion de la connaissance archéologique au plus grand nombre.

Responsables de l'étude

Fabrice Couvin, Jérôme Livet, Stéphanie Raux, Émilie Trébuchet

Spécialistes (Inrap)

Séverine Braguier (archéozoologie), Richard Delage (céramologie), Philippe Gardère (géomorphologie), Bénédicte Pradat (carpologie), Murielle Troubady (numismatique)

Bibliographie

<https://memoire.clicic.fr/10777-fouilles-archeologiques-a-saint-patrice>
<https://memoire.clicic.fr/10782-fouilles-archeologiques-a-saint-patrice>

CHARLES-PICARD G, « Saint-Patrice », *Gallia*, 1972, 30, 2, pp. 331-332.

LELONG C, « La nécropole gallo-romaine de Saint-Patrice (Indre-et-Loire), canton de Langeais », *Mémoires de la société archéologique de Touraine*, 1999, tome LXIV, pp.9-56

HANUT F, *Du bûcher à la tombe, diversité et évolution des pratiques funéraires dans les nécropoles à crémation de la période gallo-romaine en Gaule septentrionale : actes du colloque international organisé les 17 et 18 novembre 2014 à l'ancien palais de justice d'Arlon, Namur: Institut du Patrimoine Wallon, 2017, coll. « Etudes et documents, Archéologie », 36.*



<https://www.culture.gouv.fr/fr/regions/drac-centre-val-de-loire>

2025

ARCHEOLOGIE
EN REGION
CENTRE-VAL DE LOIRE

N° 13

Nouveau regard sur la nécropole antique de Saint-Patrice (Coteaux-sur-Loire, Indre-et-Loire)

ARCHEOLOGIE EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Publication de la DRAC Centre-Val de Loire

Directrice de publication :
Christine Diacon
directrice régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie
Cité administrative de Coligny,
bâtiment E

131 rue Faubourg-Bannier
45000 Orléans

Christian Verjux
conservateur régional de l'archéologie

Rédactrice en chef :
Pascale Araujo (SRA)

Textes :
Fabrice Couvin
(Inrap, UMR 7324 CITERES - LAT)

Réalisation :
Prévost BBV Imprimeurs (Saran-45)

Couverture.

Photographie des fouilleurs, au centre Charles Lelong, Bernard Toulier et Pierre Gervais, auteur inconnu. © collection Ch. Lelong (SAT)

ISSN : 2804-2417
Orléans 2025
Diffusion gratuite